Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

TRACTEURS DE PARC (INDUSTRIELS OU PORTUAIRES)

octobre 26

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des tracteurs de parc industriels ou portuaires, de la vérification à la prise de poste jusqu'à la mise à quai des semi-remorques.

Moyens & Méthodes :

Supports audiovisuels adaptés (vidéoprojecteur).
Alternance entre théorie et pratique
Mises en situations réelles

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale à la conduite, constatée par le médecin du travail
Lecture de la langue française

Public :

Personnels devant conduire un tracteur de parc

Durée :

Initial : 2 jours minimum.
Recyclage : 1 jour minimum.
Recyclage recommandé tous les 5 ans.

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité.

Formation non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

PROGRAMME

Formation théorique

- → Législation : responsabilités civiles et pénales.
- → Qualités et conditions requises pour conduire et utiliser un tracteur de parc.
- → Responsabilités du conducteur.
- → Équipements de protection individuelle (EPI).
- → Capacité nominale, interprétation de la plaque de capacité.
- → Les différents organes et leur technologie (centrale pneumatique, GMP, sellette).
- → Identification des paramètres qui influent sur les distances de freinage.
- → Dispositifs de sécurité pour le conducteur, l'environnement et les charges.
- → Prise en compte des conditions environnementales, notamment climatiques.
- → Consignes de circulation et de sécurité, facteurs d'accidents (facteurs humains).
- → Vérifications, opérations de maintenance, conduite à tenir en cas d'anomalie.
- → Conduite à tenir en cas d'accident (consignes de l'entreprise).
- → Justification de l'interdiction du transport de personnes.
- → Consignes de fin de poste.

Formation pratique

- → Adéquation du tracteur à la manutention envisagée
- → Vérifications à la prise de poste.
- → Circulation solo : marche avant, marche arrière, en virage et mise au parking.
- → Circulation, arrêt et redémarrage sur un plan incliné (si possible).
- → Accouplement et désaccouplement.
- → Circulation attelée, en charge : marche avant, marche arrière, en virage.
- → Mise au parking de précision.
- → Mise à quai en sécurité : approche, alignement et immobilisation de la semi-remorque.
- → Opérations effectives de maintenance.
- → Fin de poste.

Examen théorique et évaluation pratique (validation nécessaire pour obtenir l'avis favorable du formateur)

Délivrance d'une attestation de formation

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.